

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 02/2024

Séance du 21 février 2024 - 9h00

**Adhésion à l'association "Carbone bleu des Marais"**

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 février à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 7 février 2024, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Vice-Président délégué.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Richard GUÉRIT et Margarita SOLA, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'agriculture de Charente-Maritime ;  
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan (pouvoir à Rémi JUSTINIEN) ;  
Stéphane TRIFILETTI et Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA

Rapporteur : Rémi JUSTINIEN

L'association "Carbone bleu des marais" a été créée en 2022 par Jean-Eudes Tesson, ancien dirigeant du Groupe TESSON spécialisé notamment dans l'entreposage frigorifique.

D'une façon générale, l'association vise à agir par tout moyen permettant de faire reconnaître le carbone bleu comme un levier de préservation de la planète.

L'association est basée aux Sables-d'Olonne.

A sa création, elle comportait plusieurs membres, dont notamment des collectivités :

- Le Conseil Départemental de la Vendée ;
- Les communautés de communes Vendée Grand Littoral, Les Sables d'Olonne Agglomération et Pays de Saint Gilles Croix de Vie ;
- La société Les Salines (Groupe TESSON) ;
- L'association des propriétaires de marais ;
- La SCI Marais du Veillon ;
- L'association des Marais de la Guittière ;

Le PNR du Marais Poitevin a récemment adhéré à l'association.

Le Forum des Marais Atlantiques est de plus en plus sollicité sur le sujet du carbone et des zones humides, sujet d'avenir que le FMA a peu investigué pour le moment. L'adhésion gratuite à l'association "Carbone bleu des Marais" permettra de monter en compétences et en expertise sur le sujet en s'impliquant dans les actions portées par l'association, et notamment en collaboration avec l'Université de La Rochelle. Par ailleurs, cela représente une opportunité pour échanger des expériences et des connaissances avec d'autres acteurs intéressés par le sujet.

**Décision du Comité Syndical**

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'adhérer à l'association « Carbone bleu des Marais »
- De nommer Monsieur Jean-Marie GILARDEAU comme titulaire,
- D'autoriser le Vice-président délégué à signer tout document y afférent.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 15

**Votes :**

Pour : 15

Contre : 0

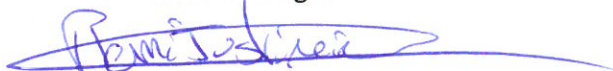
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

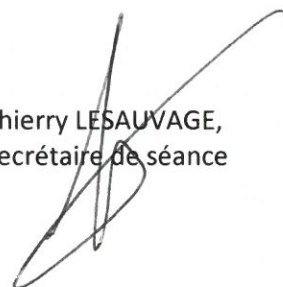
p/o le Président :

Rémi JUSTINIEN

Vice-Président délégué



Thierry LÉSAUVAGE,  
Secrétaire de séance



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2024 \_ \_ \_ \_ --

----- --

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_ \_ / \_ \_ / 2024